

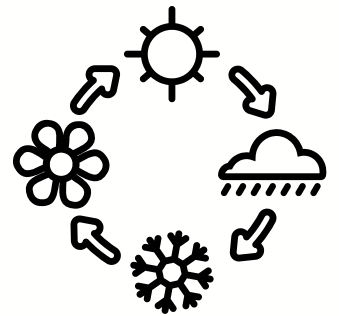


Mars 2026

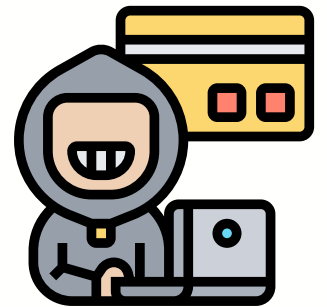
Saveurs de vie Vous dit tout !

SOMMAIRE

Les saisons p. 2



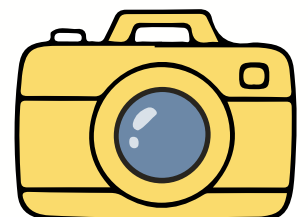
Attention aux arnaques p. 3-5



Jeux p. 6



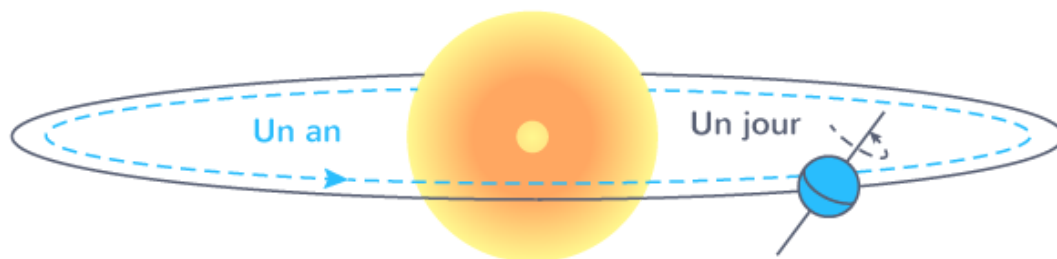
Planning animation p. 7



LES SAISONS À TRAVERS LE MONDE

Les changements de saison sont causés par deux phénomènes :

- Le mouvement de la Terre autour du Soleil.
- L'axe de rotation incliné de la Terre vers le soleil, provoque les différentes saisons selon les régions du globe.



Les idées reçues :

- La Terre est plus proche du Soleil pendant l'été et éloignée pendant l'hiver.

Faux. La Terre est plus proche du Soleil en janvier.

- La distance entre la Terre et le Soleil joue sur les saisons.

Les saisons changent en raison de l'inclinaison terrestre qui, elle, ne change pas quand elle tourne autour du Soleil. Par contre, la partie de la Terre qui est directement frappée par les rayons du Soleil, varie. L'hémisphère Nord, de septembre à mars. Moins de lumière et de chaleur du Soleil : c'est alors l'automne et l'hiver. Penché vers le Soleil : printemps et l'été.



Arnaques téléphoniques

L'appel en absence : émettre un appel très bref, ne laissant pas le temps de décrocher afin de vous inciter à rappeler ce numéro surtaxé.

Les numéros utilisés ressemblent à des numéros locaux ou professionnels commençant par 01, 02, 03, 04 ou 05 pour vous rediriger vers un numéro surtaxé. Ils commencent par 08 (notamment 0890, 0891, 0892, 0893 et 0899), mais on trouve également des numéros courts à 4 chiffres commençant par 1 ou 3, et des numéros à 6 chiffres commençant par 118.

Le spam par SMS, prétendent que vous avez gagné un cadeau, que vous devez récupérer un colis, ou qu'une démarche administrative urgente nécessite votre intervention, avec un numéro à appeler ou un lien à suivre.

Le vishing : se faire passer pour un représentant de votre banque, un service public ou un fournisseur de services. Ils affichent un numéro officiel sur votre téléphone.

Le harcèlement téléphonique.

le "faux support technique" : prétendre être du support informatique de Microsoft ou Apple pour prendre le contrôle de votre ordinateur.

Des plateformes (Leboncoin, ...) sont utilisées : un faux vendeur peut vous demander d'appeler sur un numéro surtaxé pour "sécuriser la transaction" ou "confirmer votre identité".



La demande d'informations personnelles sensibles : aucun organisme légitime ne vous demandera par téléphone vos identifiants bancaires complets, mots de passe ou codes confidentiels, votre numéro de sécurité sociale, ...

Les offres trop belles pour être vraies : vous avez gagné un voyage luxueux, un smartphone dernier cri ou une somme d'argent importante sans avoir participé à un concours.

La personnalisation de l'arnaque : grâce aux données disponibles sur les réseaux sociaux et aux fuites de données, ils peuvent connaître votre nom, adresse, employeur ou centres d'intérêt.

L'exploitation de la réciprocité : ils offrent un petit service ou une information utile pour créer un sentiment d'obligation (vous informer d'un remboursement auquel vous auriez droit, puis demander vos coordonnées bancaires pour l'effectuer).

La technique du "pied dans la porte" : commencer par une demande anodine avant de passer progressivement à des requêtes plus importantes (confirmer votre nom, puis votre adresse, puis vos informations bancaires).

L'inscription au service Bloctel représente une première barrière efficace contre le démarchage téléphonique abusif. Ce service public gratuit, mis en place par le gouvernement français, permet d'inscrire vos numéros de téléphone fixe et mobile sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique. Une fois inscrit, les entreprises commerciales ont l'interdiction légale de vous démarcher, sous peine de sanctions pouvant atteindre 375 000 euros.



L'inscription est valable pour une durée de trois ans renouvelable.

Il est important de noter que certaines exceptions existent : les organismes avec lesquels vous avez une relation contractuelle en cours peuvent continuer à vous contacter, de même que les instituts de sondage et les associations à but non lucratif.

L'article L224-54 du Code de la consommation oblige désormais les opérateurs téléphoniques à proposer gratuitement à leurs abonnés une option permettant de bloquer les appels vers certains numéros surtaxés.

Le site Numéros Vrais, permet de vérifier si un numéro est potentiellement frauduleux.

En cas d'arnaque :

Contactez votre banque pour effectuer les démarches nécessaires et déposer une main courante ou une plainte.



JEUX

R	L	R	I	N	O	S	I	A	R	O	L	F
U	I	S	P	M	E	T	N	I	R	P	E	R
E	E	S	I	R	A	C	S	U	M	S	L	S
L	L	S	N	S	E	N	I	A	R	G	L	E
F	O	E	O	O	E	I	U	L	P	E	E	T
N	S	E	S	N	I	P	E	D	O	S	D	T
O	N	L	I	O	M	T	F	I	L	S	N	E
E	O	U	A	I	V	U	A	N	L	I	O	R
G	D	O	V	S	E	E	E	T	E	C	R	E
R	R	B	U	O	C	U	O	C	N	R	I	U
U	U	I	O	L	E	B	R	E	H	A	H	Q
O	O	G	C	C	R	O	C	U	S	N	L	A
B	B	S	R	E	I	N	A	T	N	I	R	P

PAQUERETTES
 PLANTATIONS
 PRINTANIERS
 HIRONDELLE
 COUVAISON
 FLORAISON
 GIBOULEES
 PRINTEMPS
 BOURGEON
 ECLOSION
 MUSCARIS
 NARCISSE
 BOURDON

GRAINES
 COUCOU
 CROCUS
 POLLEN
 SOLEIL
 FLEUR
 HERBE
 PLUIE
 OEUF
 NID



ANIMATION DU MOIS

*Un nouveau mois, un mercredi, une nouvelle activité proposée par
SAVEURS DE VIE!*



Mercredi 04 mars de 14h30 à 16h30

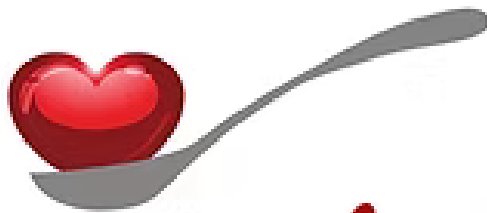
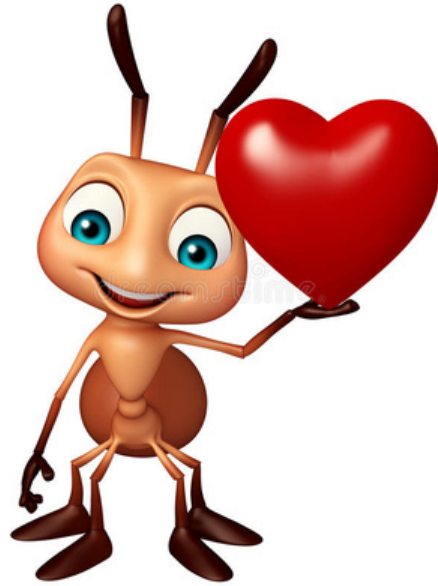
Apporter vos photos personnelles et
réaliser un beau cadre ou une belle
toile pour les mettre en valeur !

Mercredi 29 avril : Confections de chocolats

Mercredi 06 mai : Création de fleurs en papiers

Mercredi 03 juin : Pétanque





Saveurs de vie

Vous remercie !